

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER / DIRECTION
GÉNÉRALE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES / SERVICE DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES / BARPI**

Résultats de la recherche "Cognac" sur la base de données ARIA - État au 25/08/2020

La base de données ARIA, exploitée par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publique, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif et ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs.

Les informations (résumés d'accidents et données associées, extraits de publications) contenues dans le présent export sont la propriété du BARPI. Aucune modification ou incorporation dans d'autres supports ne peut être réalisée sans accord préalable du BARPI. Toute utilisation commerciale est interdite.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de nos publications, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante : barpi@developpement-durable.gouv.fr

Liste de(s) critère(s) pour la recherche "Cognac":

- Contient : cognac

Accident

Incendie d'un chai de cognac

N° 52716 - 04/12/2018 - FRANCE - 16 - SEGONZAC .

C11.01 - Production de boissons alcooliques distillées

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/52716/>

Un départ de feu se produit à 16h40 lors d'une intervention sur la toiture d'un chai de stockage de vieillissement des cognacs. Un ouvrier d'une entreprise du bâtiment colmate une fuite sur un chéneau avec un chalumeau. Il enflamme un nid d'oiseaux situé entre le bardage métallique et le chéneau. L'ouvrier utilise un extincteur à poudre. Constatant que des fumées persistent et que le foyer est difficile d'accès, il alerte les pompiers. Le POI est déclenché à 16h45. Le personnel est évacué à 16h55, puis renvoyé à son domicile. Les pompiers sécurisent le chai et vérifient l'absence de points chauds. Le plafond du chai est ouvert pour vérifier, par l'intérieur, la bonne extinction du foyer. Le chéneau est arrosé pour faire pénétrer l'eau dans la zone à risque. Les dernières équipes quittent le site vers 19 h. Des rondes de surveillance sont mises en place pour la nuit. L'activité du site reprend le lendemain matin en l'absence de dégât matériel sur les chais.

L'intervention d'une entreprise extérieure, réalisant les travaux de réparation sur un chéneau avec un permis de feu et armée d'un extincteur, est à l'origine du sinistre. Le nid d'oiseau n'était pas visible. Les bardages des murs coupe-feu et chéneaux présentent des interstices pouvant favoriser l'installation de nids entre les structures, non visibles.

L'exploitant diffuse un communiqué de presse. Il prévoit d'apporter plus de vigilance à la délivrance des permis de feu / plan d'intervention au sein du site et plus particulièrement pour les travaux en toiture. Ces derniers sont soit réalisés à froid, soit avec obligation de vérifier l'absence de points chauds avec mesure par sonde 2 heures après la fin des travaux.

Accident

Fuite d'alcool alimentaire dans une société de vente de boissons

N° 44442 - 08/10/2013 - FRANCE - 16 - COGNAC .

G46.34 - Commerce de gros de boissons

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44442/>

Une cuve en inox de 25 m³ d'alcool de bouche (cognac) s'effondre chez un grossiste en boissons vers 9h15. Le contenu de la cuve se déverse dans une rétention en béton. Dans l'attente des secours, les exutoires et les portes de secours du chai sont ouverts pour le ventiler les lieux ; 38 hl d'alcool sont transférés dans une autre cuve.

L'exploitant indique à l'inspection des installations classées que 2 des pieds de la cuve se sont enfoncés dans le sol défailant de la rétention ; 200 hl d'alcool se seraient ainsi infiltrés par les trous générés dans le béton lors de la chute de l'équipement.

Une expertise est effectuée afin de connaître l'état de fragilité du béton ou du sol/sous-sol (carottages du sol en différents points). L'exploitant procède également à l'évacuation du maximum d'alcool des cuves du chai afin d'alléger leur poids compte-tenu des doutes sur la portance du sol. Après analyse des résultats de l'expertise, de la résine est injectée dans des "vides" détectés dans le sous sol.

Accident

Fuite sur une citerne d'alcool

N° 38298 - 01/04/2010 - FRANCE - 16 - COGNAC .

C11.01 - Production de boissons alcooliques distillées

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38298/>



Quelque 1 870 l de boisson alcoolisée (69,5 % d'alcool en volume) s'échappent d'une citerne mobile de location en acier inoxydable calorifugée montée sur un véhicule routier lors d'un transport de 25 km entre les communes de Segonzac à Cognac. La perte est constatée vers 10h40 lors du déchargement à Cognac.

La citerne est équipée de 2 dispositifs de fermeture situés en partie supérieure (1 capot "intérieur" sur le corps sur la citerne, 1 capot "extérieur" sur l'enveloppe isotherme) entre lesquels se trouve un orifice collectant l'excédant de produit en cas de remplissage excessif (dispositif "trop plein"). Le produit récupéré est ensuite rejeté à l'extérieur en partie basse de la citerne. Le couvercle intérieur étant resté ouvert, le liquide a débordé lors des freinages et dans les virages et s'est écoulé sur la chaussée.

Le conducteur du véhicule n'a rien remarqué d'anormal et n'a pas été alerté par les automobilistes suivant le camion.

Accident

Fuite sur un gazoduc

N° 50597 - 24/10/2017 - FRANCE - 16 - BOUTIERS-SAINT-TROJAN .

H49.50 - Transports par conduites

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50597/>



Une fuite de la taille d'une tête d'épingle est détectée sur un gazoduc passant en fourreau lors de mesures électriques de surface pour rechercher des défauts de revêtement. La canalisation assure la distribution publique de Cognac ainsi qu'à la verrerie. De par la présence du client industriel avec un branchement sans maillage et des consommations importantes de gaz, l'exploitant du réseau ne peut pas mettre hors gaz la canalisation. Un périmètre de sécurité est établi avec surveillance 24h/24 et la circulation est interrompue à proximité. Dans l'éventualité d'une coupure, l'exploitant de la verrerie change de combustible (gaz à fioul) pour ses 3 fours.

Caractéristiques de l'ouvrage :

- DN 80
- Pression 54 bar
- Acier: A37
- Année de pose : 1959
- Revêtement en brai de houille
- Tubes étirés sans soudure
- Epaisseur : 3,25 mm
- Longueur du tronçon : 7,69 km

Le lendemain, l'exploitant réalise une réparation provisoire en plaçant un système d'obturation de fuites en marche (SOFM type boîte de colmatage) composé de 2 demi-coquilles boulonnées au-dessus de la partie fuyarde. Cette réparation est valide pour une durée de 18 mois, le temps de trouver le bon créneau et la technique adéquate pour permettre le remplacement du tronçon fuyard.

Une corrosion externe serait à l'origine de la fuite. Une expertise métallurgique est ainsi réalisée. Dans cette hypothèse, l'administration demande au transporteur si des investigations complémentaires sont prévues au niveau de la protection cathodique de

l'ouvrage, et si les précédents rapports de contrôle avaient détecté des anomalies.

Accident

Incendie dans un chai de cognac

N° 53794 - 15/06/2019 - FRANCE - 16 - BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE .

A01.21 - Culture de la vigne

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/53794/>



Vers 12h30, un feu se déclare sur un chai de cognac de 200 m². L'incendie se propage à une maison d'habitation et des hangars agricoles. Les pompiers rencontrent des difficultés à maintenir la permanence de l'eau. En effet, une réserve d'eau située sur place est polluée par des écoulements d'alcool. Le service de l'électricité coupe une ligne de 20 000 V. Les pompiers utilisent 6 lances à mousse pour circonscrire l'incendie qui s'étend sur 1 000 m². Ils refroidissent une cuve de gaz de 10 m³. L'incendie est éteint vers 17h20. Un bâtiment agricole de 1 600 m² est à moitié détruit. L'exploitant traite les produits phytosanitaires. Il déverse de la terre avec un engin de chantier. Le maire prend un arrêté de péril imminent. Une surveillance est mis en place pour la nuit.

Un pompier légèrement blessé regagne son domicile. La maison d'habitation de 84 m², 2 locaux annexes représentant 130 m², 3 chais représentant 600 m² et 800 m² d'un autre bâtiment agricole dont un local de 30 m² contenant des produits phytosanitaires sont détruits, 200 hl de cognac ont brûlés. Une citerne de gaz est endommagée et remplacée. L'étanchéité d'un angle de la géomembrane du bassin à vinasses n'est plus assurée.

Les pompiers préservent une distillerie de 400 m² et une dizaine d'engins agricoles.

Un défaut sur des panneaux photovoltaïques en toiture du chai principal serait à l'origine du feu. L'incendie se serait ensuite propagé à la toiture ainsi qu'aux autres bâtiments.

Accident

Feu de distillerie

N° 37725 - 09/01/2010 - FRANCE - 17 - SAINT-MARTIAL-SUR-NE .

C11.01 - Production de boissons alcooliques distillées

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/37725/>

Dans une distillerie, un feu d'alcool se déclare dans un chai mitoyen sur 2 côtés de 500 m² construit en 1956. Une voisine observant des flammes spectaculaires de plus de 6 m dépassant la toiture, alerte l'exploitant vers 1 h. Une cinquantaine de pompiers provenant de plusieurs casernes est mobilisée. Sous l'effet du rayonnement intense des flammes, des centaines de fûts de cognac s'embrasent et explosent ; l'alcool enflammé s'écoule sur 200 m² de terrain.

Les secours rencontrent des problèmes de ressource en eau, le point d'eau naturel le plus proche étant à 800 m. Après 4 h d'intervention, ils maîtrisent le sinistre avec 5 lances dont 2 à mousse puis maintiennent les lieux sous surveillance toute la nuit. Le bâtiment avec l'alambic contenant du cognac et un chai de 300 hl d'eau-de-vie, dont une partie de plus de 40 ans d'âge, sont détruits. Le bâtiment mitoyen où était entreposé du vin, un 2ème chai de l'autre côté de la cour et 3 habitations proches ont été protégés. La pollution des sols par l'alcool ne devrait pas être traitée.

Une enquête est effectuée pour déterminer l'origine du sinistre. L'exploitant précise qu'au moment des faits, la distillation du cognac n'était pas terminée et que l'alambic ne

fonctionnait plus depuis vendredi 13 h à la suite d'une rupture d'approvisionnement en granulés de bois, combustible utilisé en remplacement du charbon.

Accident

Risque d'effondrement dans un chai de stockage de cognac

N° 50966 - 19/01/2018 - FRANCE - 17 - TANZAC .

G46.34 - Commerce de gros de boissons

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50966/>

Une toiture de 250 m² menace de s'effondrer sur un chai de stockage de 400 hl de cognac attenant à une distillerie. L'intégralité du stockage est menacée avec risque d'écoulement à l'extérieur du site malgré la présence de rétentions.

Les pompiers établissent un périmètre de sécurité. Ils coupent les énergies afin de supprimer toute source d'ignition en cas d'épandage d'alcool et établissent 1 lance à mousse en protection. Une entreprise spécialisée est recherchée pour sécuriser la poutre maîtresse de la toiture.

Accident

Emission de vapeurs nitreuses toxiques.

N° 33097 - 19/03/2007 - FRANCE - 16 - SAINT-LAURENT-DE-COGNAC .

E38.11 - Collecte des déchets non dangereux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33097/>



Une épaisse colonne de fumée orange s'échappe vers 16 h d'une usine de traitements des déchets de l'industrie de distillation du cognac. Le sinistre implique l'une des cuves extérieures de l'unité de méthanisation du marc de cognac ; cette cuve dont la rupture est redoutée, contient 8 m³ d'acide nitrique et matière organique lors des faits. L'alerte est donnée et les 20 employés du site sont évacués. Les gendarmes demandent à la population voisine de se confiner par précaution (Fermetures) et un périmètre de sécurité de 200 m est mis en place. La D 83 proche est bloquée. Les pompiers refroidissent la cuve pour éviter tout risque d'explosion. Les émanations nitriques balayées par les vents en quelques minutes cessent vers 23 h.

L'accident serait dû selon l'exploitant à une défaillance électrique qui a provoqué l'arrêt d'une pompe de la cuve d'acide nitrique, agent de nettoyage, puis un surplus de vinasse qui a entraîné un phénomène de combustion. Aucune personne n'a été incommodée par les vapeurs nitreuses.

Accident

Feu déchetterie

N° 32154 - 12/08/2006 - FRANCE - 16 - SAINTE-SEVERE .

E38.11 - Collecte des déchets non dangereux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32154/>



Un feu se déclare vers 20 h dans un casier (1000 m²) contenant des déchets d'un centre d'enfouissement technique (CET) de DDT et de résidus ménagers traitant 50 000 t/an de déchets et qui s'étend sur 50 ha. Un épais panache de fumées visible à plus de 10 km se dirige au-dessus de la forêt de Jarnac. Des remblais inertes sont déversés sur les foyers

actifs à l'aide de tractopelles. Des camions de terrassement amènent de la terre, des graviers et de l'argile sur site pour étouffer l'incendie. Une reconnaissance des lieux confirme vers 0h50 que le feu est éteint. Un pompier blessé à la cheville est conduit au centre hospitalier. L'incendie détruit la moitié de l'unique casier, détériorant la géomembrane et le géotextile : le sinistre ne permet donc plus l'exploitation du site. Le départ de feu serait consécutif à l'éclatement d'un bidon contenant un acide ou une autre substance chimique à la suite d'une réaction exothermique. Découvert lors du chargement d'une benne à ordures, l'apparition de fumées avait nécessité l'intervention des pompiers de Cognac. Pour plus de sécurité, ils n'avaient pas bâché les déchets. L'exploitant n'exclut cependant pas un acte de malveillance, un incendie similaire s'étant déjà produit en août 2005. L'inspection des installations classées demande l'arrêt de l'arrivée de déchets sur site, le suivi thermométrique du casier après mise en place des remblais inertes, la vérification des drains de collecte des lixiviats et le suivi des eaux de surface. L'exploitant envoie temporairement les ordures ménagères vers ses 2 autres CET de la région en attendant de trouver une meilleure solution.

Accident

Incendie dans les locaux administratifs d'une usine de fabrication de cognac.

N° 23426 - 15/10/2002 - FRANCE - 17 - LA ROCHELLE .

C11.01 - Production de boissons alcooliques distillées

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/23426/>

Un feu d'origine criminelle se déclare dans les locaux administratifs d'une usine de fabrication de cognac. Les pompiers qui localisent au moins 3 départs de feux distincts, maîtrisent rapidement l'incendie pour éviter qu'il ne se propage aux chais tout proche abritant plus de 5 000 hectolitres d'alcool. L'inspection avait proposé quelques mois auparavant la fermeture du site par décret du Conseil d'Etat en raison de l'impossibilité de l'aménager contre l'incendie du fait de sa situation en pleine ville. Un arrêté préfectoral imposant la surveillance physique des installations 24 h sur 24 est pris à la suite de ce sinistre.

Accident

Incendie dans une coopérative vinicole.

N° 6157 - 14/12/1994 - FRANCE - 17 - SIECQ .

C11.01 - Production de boissons alcooliques distillées

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/6157/>

Un violent incendie se déclare dans une coopérative vinicole. Le feu détruit un chai d'alcool de 2 000 hl. Des flammes de plus de 20 m de haut embrasent le ciel, des tonneaux explosent. Quatre corps de bâtiments (2 000 m²) sont atteints. L'alerte est déclenchée à 16h30 par l'un des 3 employés. Plus de 50 pompiers sont mobilisés. Du cognac en feu se répand dans les fossés bordant une route et dans la cour d'une maison voisine en menaçant des cuves de fioul et un hangar abritant 250 t de paille. Les flammes sont éteintes avec de la terre et du sable. Des difficultés d'approvisionnement en eau gênent l'intervention. Le feu pourrait avoir pour origine l'explosion d'une ampoule électrique ou un court-circuit.

Accident

Feu dans une distillerie.

N° 26038 - 05/12/2003 - FRANCE - 16 - VIBRAC .

C11.01 - Production de boissons alcooliques distillées

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/26038/>

Un violent incendie se déclare dans la salle de chauffe d'une distillerie de cognac à la suite d'une fuite d'alcool pur sur un brûleur. Les pompiers maîtrisent le feu à l'aide de 3 lances à mousse et évitent la propagation à d'autres bâtiments. Le bâtiment était équipé de portes coupe-feu entre la salle de chauffe, la chambre et le chais où sont entreposés 150 hl d'alcool pur.

Synthèse - 02/08/2013

Accidentologie associée à la production d'alcool "agricole" par distillation (rubrique 2250)

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/synthese/syntheses/accidentologies-csprt/accidentologie-as-sociee-a-la-production-dalcool-agricole-par-distillation-rubrique-2250/>

74 accidents français impliquant des installations de production d'alcool agricole par distillation (ou de stockage de ces alcools; le retour d'expérience étant parfois transposable) sont enregistrés dans la base ARIA au 10 mars 2010. Les événements se sont déroulés dans des installations classées ou susceptibles d'être classable au titre de la rubrique 2250 de la nomenclature des installations classées. Cette synthèse présente les principales typologies, causes et conséquences des événements.

- [Production d'alcool "agricole" par distillation \(Synthese_-2250_mar2010.pdf\)](#)

Accident

Incendie bois/matières plastiques/fioul.

N° 4046 - 21/01/1992 - FRANCE - 16 - GENSAC-LA-PALLUE .

N82.92 - Activités de conditionnement

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/4046/>



Un feu se déclare dans un bâtiment de 1 200 m² d'une société spécialisée dans la manutention et la sous-traitance pour le compte des négociants de cognac. Des palettes de bois, des matières plastiques et du fioul stockés à proximité alimentent l'incendie. Une explosion se produit. Le bâtiment est dévasté, 3 lignes de conditionnement de bouteilles sont détruites et 2 autres sont endommagées.

Accident

Incendie dans un chai viticole

N° 936 - 07/10/1989 - FRANCE - 16 - CHERVES-RICHEMONT .

C11.04 - Production d'autres boissons fermentées non distillées

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/936/>

Un incendie se déclare dans un chai viticole ; 40 000 l de cognac et de pineau sont détruits. Les dégâts sont estimés à 3 MF.

Synthèse - 02/08/2013

Accidents impliquant les alcools de bouche (rubrique 4755)

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/synthese/syntheses/accidentologies-csprt/accidents-impliquant-les-alcools-de-bouche-rubrique-4755/>

Cette synthèse s'intéresse aux installations relevant de la rubrique 4755 (ex rubrique 2255) de la nomenclature des installations classées. Elle concerne les alcools de bouche équivalents aux liquides inflammables de catégorie CLP 2 et 3. Ont été retenus les alcools forts et le vin, dont le titre de 12-13 ° conduit à un point éclair inférieur à 60 °. Le cidre, quant à lui, n'a pas été retenu, car son titre qui varie en moyenne de 3 à 5 ° conduit à un point éclair plus élevé. La bière, autre boisson alcoolisée, mais dont le degré d'alcool peut varier fortement, est également exclue de cette synthèse. L'échantillon comporte ainsi 53 accidents / incidents français survenus dans les usines de fabrication et de stockage d'alcools de bouche ; 4 cas étrangers complète l'analyse.

Date de publication : novembre 2014

- [Accidents impliquant les alcools de bouche \(Accidentologie-rubrique-4755.pdf\)](#)

Synthèse - 02/08/2013

Accidentologie relative aux activités de "méthanisation à la ferme"

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/synthese/syntheses/accidentologies-csprt/accidentologie-relative-aux-activites-de-methanisation-a-la-ferme/>

Cette page propose des éléments sur l'accidentologie des activités de méthanisation en milieu agricole : extrait d'un rapport de l'INERIS, listes d'accidents recensés dans la base ARIA survenus en France et à l'étranger. Date de publication : décembre 2011.

- [Extrait d'un rapport INERIS sur les méthaniseurs \(extrait-accidento-INERIS-methaniseur_agricoles_medad_Biogaz_web.pdf\)](#)
- [Accidentologie relative aux activités de "méthanisation à la ferme" \(methanisation-actu2011.pdf\)](#)
- [Liste d'accidents en Allemagne \(Biogas-Ereignisse_Pressemitteilungen_VF.pdf\)](#)

Synthèse - 02/08/2013

Accidentologie relative aux activités de fabrication et travail du verre

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/synthese/syntheses/accidentologies-csprt/accidentologie-relative-aux-activites-de-fabrication-et-travail-du-verre/>

La base ARIA recense au 14 avril 2010, 14 événements impliquant des verreries françaises (code NAF 23.1). Les typologies, causes et conséquences des événements sont successivement passées en revue. Les principaux éléments tirés du retour d'expérience de l'analyse des accidents concluent l'analyse.

- [Accidentologie relative aux activités de fabrication et travail du verre \(rubrique-2530_2010.pdf\)](#)

Synthèse - 02/08/2013

Accidentologie des stations services non surveillées

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/synthese/syntheses/accidentologies-csprt/accidentologie-de-s-stations-services-non-surveillees/>

Cette étude répertorie les principaux enseignements tirés de l'analyse d'un échantillon de 107 événements impliquant des stations services. Les événements sont classés suivant les caractéristiques liées à la surveillance des stations. Les listes d'accidents illustratifs sont jointes.

Date de publication : août 2010.

- [Accidentologie des stations services non surveillées \(Accidentologie_stations-service-non-surveillees-Vfinal080210.pdf\)](#)
- [Liste A \(Stations-service-Liste-A_Vfinal.pdf\)](#)
- [Liste B \(stations-service-Liste-B_Vfinal.pdf\)](#)

Synthèse - 02/08/2013

Accidentologie associée à la préparation et au conditionnement de vin (rubrique 2251)

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/synthese/syntheses/accidentologies-csprrt/accidentologie-as-sociee-a-la-preparation-et-au-conditionnement-de-vin-rubrique-2251/>

La base ARIA recense, entre 1992 et septembre 2010, 137 accidents français impliquant des installations de préparation ou conditionnement de vins. Ces installations sont en particulier soumises aux prescriptions réglementaires de la rubrique 2251 de la nomenclature des installations classées. Cette synthèse présente les principales typologies, causes et conséquences de ces événements.

- [Préparation et conditionnement de vin \(SY_vins-rubr-2251_2010.pdf\)](#)